

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 11 (1986)
Heft: 2

Rubrik: Compte rendu annuel 1985 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais que signifie "vous devez"? Quand les habitants bourgeois d'un immeuble ont des différends, on ne va pas tout de suite démolir le bâtiment! Quand nous avons un opinion différent, on nous punit en nous évacuant du stationnement, ou au moins on nous pousse à partir. Sur les endroits de sédation, la société des roues n'a pas de responsabilité pour chaque individu, chacun est responsable de soi-même. Nous sommes une communauté d'intérêt pour les nomades en Suisse, mais ne sommes pas compétents pour les événements individuels qui peuvent se passer. Avec le nouveau programme, l'année prochaine sera assez remplie. Mais je dois encore dire une chose: l'espace vital des nomades en Suisse et les lois concernant les minorités doivent être garanties par écrit par le ministère fédéral. Dans le futur, on devra ne pas forcer un nomade à vivre dans un appartement, mais conserver son mode de vie héréditaire.

Ce discours de notre président fut remercié avec un énorme applaudissement et Mme Zurcher prit ensuite le mot.

"Chères mesdames et messieurs. D'abord j'aimerais dire merci pour avoir la possibilité d'assister à votre assemblée générale. Je suis engagée par le ministère de la culture, comme avocat. Pour que vous me comprenniez bien, je ne suis pas compétente pour la solution de cas individuels. Je suis engagée pour résoudre les problèmes des nomades et pour analyser ce qu'on pourrait faire à ce niveau. Je suis moi-même rhétoromane et je comprend les problèmes des minorités. Je vais expliquer en bref ce que je fais pour vous, les nomades. J'aimerais aussi prendre position sur les problèmes dont Mr. Huber a parlé. Je vous prie de me communiquer vos problèmes, je suis ici pour ça et j'espère que vos difficultés sont ici sans réserve. Au ministère fédéral de la culture, nous sommes engagés et obligés de réaliser les recommandations de la commission d'études fédérale.

Tout d'abord, nous devons nous occuper des problèmes de lieux de passage stationnaire, du service de patente et de l'école. En ce qui concerne les lieux de passage et de stationnement, nous sommes quotidiennement en négociations avec un canton ou une commune, pour que des nouveaux ou anciens emplacements soient conservés et pour ne pas qu'ils disparaissent à cause de nouveaux paragraphes juridique. Pour la question de lieu de stationnement, nous nous engageons continuellement pour que de bonnes solutions puissent naître. En même temps , je dois admettre que c'est un travail difficile.

Pendant des années on n'a pas interprété les désirs en qualité de besoins et on ne le fait pas toujours aujourd'hui. Alors vous voyez, mon travail prend beaucoup de temps. C'est le même cas pour le service de patente, où il m'est clair qu'avec les lois d'aujourd'hui et les énormes taxes que vous payez, l'accès au travail est très difficile. Pour ces raisons, je trouve important que vous puissiez vivre selon votre mode de vie. Il m'est clair que ces barrières doivent être éliminées. Même la situation scolaire vous force presque à devenir sédentaires. J'ai un désir particulier à ce que les cantons cherchent des solutions pour que vous ne deviez pas devenir sédentaire en mettant vos enfants à l'école. Mais ici aussi la considération des cantons et des communes est minime. Je réponds maintenant à la question de M. Huber concernant les étrangers. Au ministère de la culture nous n'étions pas conscient du problème que ça pose pour vous et ici aussi, j'ai déjà pris contact avec M. Urs Hadorn, le chef du département fédéral de police, et j'espère développer une certaine considération du problème à l'administration fédérale. En ce qui concerne la traction-4-roues, les autorités n'ont pas refléchi et considéré qu'on peut vous tomber dans le dos avec de telles réglementations et ce n'est que lorsqu'on prend contact avec les autorités responsables que l'on se rend compte que cela se passe souvent à cause d'un manque de connaissance.

C'est pour ça que je me réjouis quand vous formulez vos problèmes et j'espère et j'essaye de mettre quelque chose en marche. Mais ne vous attendez pas à des miracles, je dois encore travailler avec d'autres postes fédéraux. C'est mon désir de vous informer de ce que je fais et je suis consciente du fait que nous devons commencer là, où cela correspond à votre mode distinctif et où votre culture est conservée."

Un très grand applaudissement exprima l'enthousiasme pour le discours de Mme Dr. M.L. Zurcher du ministère de la culture à Berne, dans l'espoir qu'elle puisse faire quelque chose pour nous.

Le président nous fit comprendre que la mission des tziganes et nous, tous les nomades, avons le même problème à résoudre et que nous devons tirer sur la même corde pour arriver à une bonne solution. Il propose que les deux secrétariats s'informent mieux mutuellement.

May Bittel prit le mot et, avec l'aide de Franz Werro pour la traduction, il approuva notre président et encouragea la solidarité.

Enfin il y eu une élection concernant le transfert du siège de la société des roues de Derendingen à Zurich, où le président a son domicile et exercera sa fonction pour quatre ans. La proposition fut approuvée et le président remercia tous et souhaita un bon retour.

Le secrétaire

La caissière

Le président

Pro Juventute



Wer



und wo sind unsere Kinder unsere Eltern, Geschwister?

mL

